

MASTER 2 MOPU

Maîtrise d'ouvrage des projets urbains

2021

Formation continue

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Vous entrez à l'EUP, l'une des principales écoles d'urbanisme de France et d'Europe. Celle-ci est implantée dans un environnement particulièrement riche en organismes de formation et centres de recherche tournés vers les enjeux posés par la ville et son aménagement. Vous vous trouvez ainsi dans un terreau particulièrement fertile pour conduire votre projet de formation.

L'École d'Urbanisme de Paris déploie une activité de formation tout au long de la vie (Master Urbanisme et Aménagement, masters en formation initiale, continue et en alternance, diplômes universitaires de spécialisation) préparant à une large gamme de métiers de l'urbanisme (études, conception et programmation, montage et pilotage de projets urbains, gestion urbaine). Elle mobilise une équipe d'une centaine d'enseignants-chercheurs et de praticiens aux horizons très divers tant sur le plan des disciplines que de leurs domaines d'application.

En appui, l'équipe administrative de l'EUP est là pour vous accueillir et vous orienter au mieux dans vos démarches.

L'équipe pédagogique et l'équipe administrative forment avec les étudiants et les stagiaires de la formation continue le cœur de la dynamique collective que l'EUP ambitionne de développer pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous espérons que vous profiterez au mieux de l'ensemble des opportunités que vous offre ce nouvel environnement de travail.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

Jérôme Monnet et Marcus Zepf
Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris



SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris.....	4
Master 2 MOPU – Maîtrise d'ouvrage des projets urbains	5
1 Présentation générale de la formation	7
1.1 Objectifs de la formation.....	7
1.2 Compétences à l'issue de la formation.....	7
1.3 Public concerné.....	7
1.4 Débouchés professionnels.....	7
1.5 Durée, organisation et lieu de formation.....	7
2 Modalités d'inscription et de financement	8
2.1 Recrutement / prérequis.....	8
2.2 Tarif de la formation et financement.....	8
2.3 Conventonnement avec l'UPEC.....	9
2.4 Inscription administrative - carte étudiante.....	9
2.5 Formation non diplômante par module.....	9
3 Planning de l'année 2021	10
4 Programme & Activités pédagogiques	11
5 Modules	12
5.1 Analyse territoriale.....	12
5.2 Atelier.....	12
5.3 Simulation - ingénierie de projet.....	14
5.4 Mémoire.....	14
5.5 Voyage d'études.....	14
5.6 Conférences et focus thématique.....	14
5.7 Stage.....	15
6 Modalités de contrôle des connaissances	16
6.1 Validation et semestrialisation.....	16
6.2 Modalités du contrôle des connaissances et rattrapage.....	17
6.3 Évaluation des enseignements et suivi de la formation.....	17
7 Fiches des modules de formation	19
Module 1 Analyses et stratégies territoriales Daniel Behar.....	20
Module 2 Marchés Fonciers et immobiliers Jean-Claude Driant.....	21
Module 3 Stratégie urbaine et gestion de la mobilité Marie-Hélène Massot.....	22

Module 4 Projets urbains et planification... Éric Citerne et Marcus Zepf.....	23
Module 5 Organisation des consultations urbaines Patrick Chotteau.....	24
Module 6 Démarche programmatique Emmanuel Redoutey.....	26
Module 7 Montage et ingénierie financière de projet Marie Llorente.....	28
Module 8 Planification opérationnelle et phasage du projet Amine Benaïssa.....	30
Module 9 Évaluation, suivi des opérations et opérateurs Françoise Navarre.....	32
Module 10 Outils graphiques Françoise Navarre et Emmanuel Redoutey.....	33
Application pédagogique - Ingénierie de projet.....	34
La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	36
Journée Grand Paris – onzième édition.....	37
Équipe enseignante de l'EUP.....	38
Équipe administrative de l'EUP.....	43
Vie étudiante.....	44
Campus UGE Campus UPEC.....	44
Études et handicaps.....	44
Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)	45
Environnement numérique de travail (ENT)	45
Salles informatiques.....	45
Restauration.....	45
Quelques ressources documentaires.....	45
Associations étudiantes et réseau des Anciens.....	47
Les autres parcours en formation continue à l'EUP.....	48
Diplôme interuniversitaire « Grand Paris ».....	48
Diplôme interuniversitaire « Démarche de Programmation ».....	49
Venir à l'EUP.....	50

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'Urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'Urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es-chercheur-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.

MASTER 2 MOPU

Maîtrise d'ouvrage des projets urbains

2021

Formation continue

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsable du parcours :
Françoise NAVARRE

Secrétariat pédagogique :
Marie-Claire COCO
Tél. : +33 (0)1 71 40 80 33
Courriel : fc-eup@u-pec.fr



1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

1.1 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des professionnel·les en mesure de concevoir, de piloter les différentes phases du projet urbain et d'en coordonner les multiples intervenant·es.
- Familiariser aux enjeux, logiques et dispositifs d'action des maîtrises d'ouvrage.
- Sensibiliser aux risques, incertitudes et itérations des projets urbains complexes.

1.2 COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Inscrire le projet urbain en cohérence avec une stratégie globale de développement d'un territoire et les modalités d'actions publiques locales.
- Élaborer et rendre opérationnel un projet urbain.
- Produire des connaissances et des analyses dans les domaines liés à l'urbanisme et les rendre disponibles.
- Développer une capacité d'analyse des politiques territoriales et des projets urbains.

1.3 PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel·les exerçant ou ayant exercé dans les domaines de l'architecture, dans les collectivités territoriales et les services de l'État, dans les organismes de logement social, dans la promotion immobilière, chez des opérateurs de services urbains, chez des aménageurs...

Dans un parcours professionnel, la formation permet :

- De progresser dans les postes occupés
→ *Exemple* : de chargée·e de mission logements sociaux, à responsable politique de la ville ;
- D'évoluer dans les missions
→ *Exemple* : de l'ingénierie du bâtiment ou l'architecture, à la conception de projet urbain ;
- D'engager une reconversion
→ *Exemple* : de gestionnaire bancaire, au montage de projet immobilier.

1.4 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master permet de postuler des fonctions de conception, coordination, animation de projets urbains et de territoires en assistance (bureau d'études, bureau de conseil...) ou au sein de la maîtrise d'ouvrage (collectivités territoriales, bailleurs...).

1.5 DURÉE, ORGANISATION ET LIEU DE FORMATION

500 heures de janvier à décembre à raison de deux jours par semaine (vendredi et samedi), avec une coupure estivale.

La formation se déroule à l'École d'Urbanisme de Paris

12 avenue Copernic - Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe.
Champs-sur-Marne.
(Cinq minutes, à pied, de la gare RER de Noisy – Champs.)

2 MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE FINANCEMENT

2.1 RECRUTEMENT / PRÉREQUIS

La formation accueille les candidatures de professionnel·les ayant au moins deux années d'expérience continue en lien avec les domaines de la formation et pouvant attester d'un diplôme équivalent à Bac + 4 (possibilité d'accès par validation des acquis professionnels). Les demandes d'inscription font l'objet d'une sélection sur dossier et sur entretien individuel.

L'entretien individuel est réalisé avec le/la responsable de la formation, généralement accompagné·e d'un·e autre intervenant·e. Il permet de vérifier l'adéquation entre le projet professionnel du/de la postulant·e et la formation, ainsi que l'existence des prérequis.

Les dossiers de demande d'inscription sont disponibles sur le site Web de l'EUP, ainsi qu'au secrétariat de la formation. Le dépôt des candidatures est réalisé auprès du secrétariat entre le 1er avril et le 30 novembre de l'année précédant le début de la formation.

2.2 TARIF DE LA FORMATION ET FINANCEMENT

TARIFICATION

Le tarif de la formation est de 7 000 euros (14€/h) auxquels s'ajoutent les droits nationaux d'inscription universitaire de niveau master (243 euros en 2020-2021).

Pour les personnes ne bénéficiant pas d'une prise en charge par un tiers (employeur, abondement Compte Personnel de Formation par l'entreprise (CPF), OPCO, Pôle emploi...) ou mobilisant leur CPF sans que celui-ci soit abondé par un tiers, une dérogation tarifaire (article D714-62 du code de l'éducation) est appliquée ramenant le tarif à 4 500 euros (tarif individuel). Les droits nationaux d'inscription universitaires de niveau master sont en sus.

Dans le cas d'une prise en charge partielle par l'employeur, le montant résiduel est à la charge du/de la stagiaire. Ce montant résiduel ne peut pas excéder 4 500 euros (tarif dérogatoire).

Dans le cas d'une mobilisation du CPF non abondé, le/la stagiaire s'acquitte du reste à charge.

Une réduction supplémentaire au tarif individuel et/ou du reste à charge peut être accordée sur critères de ressources et examen d'une commission.

FINANCEMENT

La formation est éligible aux fonds de financement de la formation continue : CPF, prise en charge par OPCO, Pôle emploi, AGEFIPH...

Le service formation continue vous informe :

→ <https://www.u-pec.fr/fr/adulte-en-reprise-d-etudes/formation-continue/financer-sa-formation-continue-a-l-upec>

ÉCHÉANCIER

Tout·e stagiaire devant être financé·e par un organisme payeur devra impérativement fournir, avant la rentrée, l'accord de la prise en charge. Toute formation commencée est due pour sa totalité (sauf en cas de force majeure).

Pour les stagiaires finançant eux-mêmes la formation (sans mobilisation du CPF), un échéancier de paiement est proposé en quatre fois (**les frais d'inscription et un montant de 30 % sont exigibles lors de la signature de la convention**).

Dans le cas où le CPF ne permet pas de couvrir l'ensemble des coûts, le reste à payer est acquitté par le/la stagiaire en une seule fois avant le début de la formation via la plateforme moncompteformation.

2.3 CONVENTIONNEMENT AVEC L'UPEC

Que votre formation soit financée ou non par votre employeur ou un organisme, et une fois votre dossier accepté, vous devrez signer un contrat ou une convention de formation professionnelle.

2.4 INSCRIPTION ADMINISTRATIVE – CARTE ÉTUDIANTE

Après admission et conventionnement, un dossier relatif à votre inscription administrative vous est envoyé. Il est à retourner rempli au secrétariat de la formation qui en assure la transmission au service d'inscription de l'UPEC. Votre inscription administrative donne lieu à la délivrance d'une carte étudiante sur laquelle figure un identifiant permettant ainsi l'accès aux ressources numériques (Wi-Fi sur le campus).

Les stagiaires de la formation sont inscrits-es à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC).

2.5 FORMATION NON DIPLÔMANTE PAR MODULE

Il est possible de suivre quelques modules dans le cadre d'une formation courte et non diplômante (deux modules au maximum, parmi les modules 2, 3, 6, ou 7).

Le nombre de places est limité.

L'inscription pour ces modules fait l'objet d'une demande particulière, sur dossier apprécié par les responsables pédagogiques. Les demandes doivent se faire avant le 16 décembre 2020 (modules 2, 3, 6) ou le 30 juin 2021 (module 7).

Le suivi de la totalité du module est obligatoire (36 heures). Il est validé selon les modalités propres au module et est sanctionné par la remise d'une attestation de suivi du module.

Le coût de chaque module s'élève à 800 euros.



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3 PLANNING DE L'ANNÉE 2021

PLANNING PRÉVISIONNEL - MASTER 2 - MAÎTRISE D'OUVRAGE DES PROJETS URBAINS - ANNÉE 2021 (500H)

	JANVIER				FÉVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUIN																					
	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S																		
	15	16	22	23	29	30	5	6	12	13	19	20	26	27	5	6	12	13	19	20	26	27	2	3	9	10	16	17	23	24	7	14	15	21	22	28	5	11	12	18	19	25
MODULE 1 Analyses & stratégie territoriale			0h	0h			0h	0h			0h	0h																														
MODULE 2 Marchés fonciers & immobiliers							0h	0h			0h	0h			0h	0h																										
MODULE 3 Stratégie urbaine & gestion de la mobilité											0h	0h			0h	0h			0h	0h																						
MODULE 4 Projets urbains & planification des territoires	8h	0h													5h	0h	0h	0h																								
ATELIER											3h	2h			7h				0h				2h				2h				2h				2h		2h	4h	7h			
MODULE 5 Organisation d'une consultation urbaine															0h	0h							0h	0h																		
MODULE 6 Démarche programmation : enjeux & modalités															0h				0h	0h			0h				0h												0h			
MODULE 10 Outils graphiques																											0h				0h	0h	0h	0h	0h							
Focus thématique											0h												0h																			
MEMOIRE & séminaire d'accompagnement							2h								2h								1h				2h				2h				2h				4h	2h		

PLANNING PRÉVISIONNEL - MASTER 2 - MAÎTRISE D'OUVRAGE DES PROJETS URBAINS - ANNÉE 2021 (500H)

	JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE			DÉCEMBRE																																										
	V	S	J	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V	S	V																																		
	2	3	8	9	10	16	17	23	24	30	31	6	7	13	14	20	21	27	28	3	4	10	11	17	18	24	25	1	2	8	9	15	16	22	23	29	19	20	26	27	3	4	10	11	17																					
Conférence & voyage			7h	7h	8h	Interruption																						2h					2h		1h										1h			2h		1h	8h															
MODULE 7 Montage & ingénierie financière des projets urbains																																	0h	0h									0h	0h				0h	0h																	
MODULE 8 Planification opérationnelle & phasage																																						0h	0h				0h	0h				0h	0h																	
MODULE 9 Evaluation & suivi des opérations																																	0h					0h	0h				0h					0h																		
MODULE 6 Démarche programmation : enjeux & modalités	0h																				Interruption																																													
Ingénierie de projet																																																																		
Simulation pratique																																																																		
Focus thématique																																																																		
MEMOIRE & séminaire d'accompagnement	2h	7h																																														7h	0h	7h	0h			0h	2h											

4 PROGRAMME & ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

SÉQUENCES	MODULES*	APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES	
STRATÉGIE TERRITORIALE	1. Analyse et stratégies territoriales Resp. : Daniel Behar 2. Marchés fonciers et immobiliers Resp. : Jean-Claude Driant 3. Stratégie urbaine et gestion de la mobilité Resp. : Marie-Hélène Massot	ANALYSE TERRITORIALE Note stratégique	MÉMOIRE & VOYAGE D'ÉTUDES JOURNÉES FOCUS
PROJET URBAIN	4. Projets urbains et planification des territoires Resp. : Éric Citerne et Marcus Zepf 5. Articulation des procédures d'urbanisme Resp. : Patrick Chotteau 6. Démarche programmatique : enjeux et modalités d'assistance à maîtrise d'ouvrage Resp. : Emmanuel Redoutey	ATELIER Resp. : Charles Daubas Commande en vue d'un projet urbain + Module 10 Outils graphiques	
INGÉNIERIE OPÉRATIONNELLE	7. Montage et ingénierie financière de projet Resp. : Marie Llorente 8. Planification opérationnelle et phasage du projet Resp. : Amine Benaïssa 9. Évaluation, suivi des opérations et des opérateurs Resp. : Françoise Navarre	SIMULATION Ingénierie de projet	
FOCUS THÉMATIQUE 2021	La résilience : comment les exercices de planification et les projets urbains abordent-ils concrètement les multiples enjeux qui lui sont associés ? Trois journées d'échange en mars, mai et octobre 2021		

* 36 heures par module.

5 MODULES

La formation est constituée de 10 modules d'enseignement structurés en trois grandes séquences : la stratégie territoriale, le projet urbain, l'ingénierie opérationnelle. Chacune de ces séquences est accompagnée de séances d'application pratique qui mettent en transversalité le contenu de trois modules. Le suivi est obligatoire (il n'y a pas de cours optionnel).

Les modules sont généralement codirigés par un·e enseignant·e et par un·e professionnel·le, ce qui garantit le lien entre théorie et pratique.

Les enseignements mobilisent très souvent des études de cas. Et des séances sont consacrées à l'étude de situations concrètes. Différents supports pédagogiques sont alors utilisés (plans, vidéos, visites de site, etc.). Des documents originaux pour chaque module sont fournis aux stagiaires. Une place importante est accordée au débat et à l'interaction, en tenant compte du niveau de connaissances (et des compétences) des participant·es.

5.1 ANALYSE TERRITORIALE

Ce travail est réalisé au long des modules 1, 2 et 3. Il en constitue la modalité de contrôle. Sur la base de la réalisation d'un diagnostic territorial localisé en Île-de-France, il s'agit, dans la perspective de la préparation d'une éventuelle opération d'aménagement, de produire un dossier de trois notes stratégiques (un volet socio-économique, un volet foncier et habitat, un volet déplacements et urbanisme) à destination des élu·es locaux·ales. Ce travail est produit individuellement (ou éventuellement en binôme). Il donne lieu à trois évaluations, une par module.

5.2 ATELIER

L'atelier est coordonné par un·e enseignant·e-professionnel·le, responsable de l'activité. L'atelier constitue le réceptacle d'applications pratiques des enseignements, notamment des modules 4, 5, 6, ce qui contribue en retour à enrichir la démarche propre à cette activité pédagogique. Certain·es enseignant·es des modules en question peuvent à ce titre être présent·es lors de la restitution d'atelier ou à certains de ses moments-clés.

LA COMMANDE

La commande de l'atelier concerne un site concret avec des enjeux réels et actuels. Elle est construite à des fins pédagogiques mais est suggérée par un acteur de l'aménagement qui participera alors à la restitution finale.

L'atelier se propose de construire, autour de séances successives (de trois ou quatre heures), un cadre d'intervention à destination d'une maîtrise d'ouvrage de projet urbain. Il s'agit de mettre cette maîtrise d'ouvrage en situation de passer commande et de suivre une opération en la guidant à partir d'enjeux structurant l'action. Les stagiaires doivent apporter les éléments de connaissance nécessaires pour ce faire.

LES OBJECTIFS CONSISTENT À :

- Analyser un territoire, autour de ses forces, faiblesses et potentiels,
- Mettre en lumière les enjeux centraux et les objectifs principaux du développement urbain projeté,
- En identifier les destinataires,

- Illustrer les implications sous forme de schémas et principes formant le cadre d'une préprogrammation,
- Identifier les différents montages opérationnels envisageables afin de mener à bien l'opération et d'atteindre les objectifs fixés,
- En formuler la commande, son ambition et la configuration d'acteurs induite.

OBJET DES SÉANCES D'ATELIER

Le/la responsable d'atelier rencontre les stagiaires à l'occasion des séances notamment centrées autour d'apports méthodologiques, en vue d'accompagner la progression de la démarche.

Les séances sont dévolues au travail en groupe, et sont aussi l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement en présence du/de la responsable d'atelier. Le déroulé de l'atelier sera structuré en plusieurs temps théoriques, et sera modulé selon les cas et les besoins de l'atelier :

- Compréhension de la commande et définition d'une méthodologie de travail collective,
- Établissement d'un diagnostic problématisé (dynamiques du site et du territoire, contexte opérationnel, jeu d'acteurs, opportunités et contraintes),
- Définition des principaux enjeux urbains et opérationnels, reformulation de la commande si nécessaire, ainsi que des grandes orientations poursuivies,
- Élaboration de scénarii d'intervention, éclairant pour chacun la stratégie urbaine et programmatique, les modalités de mobilisation des acteurs, les temporalités d'action et les visées stratégiques,
- Déclinaison opérationnelle des scénarii dans le temps et l'espace, mettant en avant notamment la stratégie foncière, les principes d'aménagement, les montages identifiés, la structuration des acteurs et les partenariats, ainsi que les grandes étapes opérationnelles à suivre.

Les séances sont également l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement du travail des stagiaires et de le discuter.

LE TRAVAIL EN ATELIER

Il se fait par sous-groupes, généralement constitués de cinq à six personnes, mêlant les profils présents dans la promotion. Des plages horaires sont réservées dans le planning de la formation pour les travaux collectifs.

LIVRABLES

- Un rapport détaillé et illustré (30 pages maximum).
- Une note de conseils programmatiques, opérationnels et financiers à destination d'élu-es décideurs-euses (cinq pages maximum).
- Une présentation pour la restitution finale.

DÉROULEMENT DE LA RESTITUTION

Y seront évalués : l'argumentaire, la rigueur de la démonstration et des liens faits entre les différentes phases de travail (compréhension de la commande, diagnostic, enjeux, orientations stratégiques, cadre préprogrammatique, montage, commande), mais aussi la capacité des stagiaires à engager un dialogue avec la maîtrise d'ouvrage en vue de l'aider à formuler le projet qu'elle souhaitera porter.

La note finale est obtenue en croisant la prestation orale lors de la restitution, la qualité du travail écrit et l'implication pendant l'activité.

5.3 SIMULATION - INGÉNIERIE DE PROJET

Ce travail collectif se déroule tout au long de la séquence des modules 7, 8 et 9. Il donne lieu à une restitution finale orale devant les responsables des modules en question, l'ensemble de la promotion, des enseignant-es convié-es et des acteurs professionnels invités.

L'objet est de simuler l'ingénierie d'une opération d'aménagement (choisie par chaque groupe de travail des stagiaires, ou suggérée par les enseignant-es), en proposant et en argumentant une mise en cohérence de la conception du projet avec une ingénierie financière, un phasage, une planification et un système d'évaluation. L'activité s'appuie sur la mobilisation des outils et méthodes présentés tout au long de la séquence de formation. Des séances de travail (six heures) encadrées par les responsables des trois modules se tiennent périodiquement, en parallèle de la progression du travail. La présentation finale vise à organiser les acquis de ces modules et à leur donner un sens autour du projet retenu par les participant-es.

5.4 MÉMOIRE

Le mémoire est apprécié par le rendu, au mois de septembre, d'un document dactylographié au format d'un article (de 15 à 20 pages, environ 50 000 signes). Ce rendu est suivi d'une soutenance orale devant un jury.

Des orientations méthodologiques sont régulièrement dispensées afin d'aider les stagiaires dans la définition et la formalisation de leur travail. Ceci se déroule lors de séances collectives avec un-e enseignant-e encadrant-e. Par ailleurs, la rédaction du mémoire est pilotée par l'enseignant-e référent-e sur le sujet choisi par chacune au sein de l'équipe pédagogique.

Le mémoire ne se réduit pas à un simple rapport d'activité. Il s'agit d'un travail personnel et original. Il constitue une occasion pour les stagiaires de mener une réflexion à partir de leur expérience professionnelle et/ou de travailler sur une question faisant écho à leurs préoccupations. En se fondant sur un état des lieux des travaux existant dans le domaine, chacun-e formule sa propre problématique. Le développement fait appel à des connaissances théoriques. L'analyse conduite s'appuie sur une ou des études de cas, voire sur la mobilisation de tout autre matériau empirique pertinent.

5.5 VOYAGE D'ÉTUDES

Le voyage d'études a pour but de confronter les étudiant-es à des approches de démarches de projets urbains conduites à l'étranger. Les stagiaires produisent ensuite deux livrables (collectifs) : un compte rendu illustré pour le site de l'EUP et la préparation de la conférence de décembre (cf. ci-dessous).

Les derniers voyages ont eu lieu au Luxembourg (2013), à Rabat (2014), à Marseille (2015), à Zurich (2016), à Rome (2017), au Pays Basque (2018) et à Barcelone (2019)*.

*En 2020, le voyage d'études n'a pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire (Covid-19).

5.6 CONFÉRENCES ET FOCUS THÉMATIQUE

À l'issue du voyage et après échanges avec l'équipe enseignante, les étudiant-es choisissent la thématique de la conférence-débat, qui se tiendra au mois de décembre (précédant ainsi le début de la formation et donnant l'occasion d'accueillir la nouvelle promotion). Des créneaux dédiés leur permettent ensuite d'organiser l'évènement. Le thème de l'année 2019 était : « Maîtrise d'usage : la fin de la maîtrise d'ouvrage ? Débats à partir du cas des places parisiennes ». Durant l'année, les stagiaires sont invité-es à assister à des conférences portant sur des sujets actuels d'urbanisme.

Durant l'année 2021 auront lieu, à l'intention des stagiaires, trois journées d'échange (en mars, mai et octobre 2021). Elles porteront sur la résilience : comment les exercices de planification et les projets urbains abordent-ils concrètement les multiples enjeux qui lui sont associés ? L'organisation de ces journées thématiques est assurée par les responsables des modules qui convieront des personnes qualifiées et mobiliseront des retours d'expérience appropriées.

5.7 STAGE

Le stage est conseillé pour tous ceux et toutes celles qui ne travaillent pas dans le domaine couvert par la formation. Il est obligatoire pour les demandeur·euses d'emploi et les stagiaires en situation de congés-formation. À la fin du stage, le/la stagiaire remet un rapport de cinq pages, lequel est nécessaire pour la validation du diplôme.

Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) vous accompagne dans la recherche de stage et formalise le conventionnement.

Contact BAIP : Sandrine VAZQUEZ

Courriel : sandrine.vazquez@u-pec.fr

6 MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

6.1 VALIDATION ET SEMESTRIALISATION

Intitulé des unités d'enseignement	ECTS	Heures de cours
SEMESTRE 3 (janvier à juin)		
Module 1. Analyse et stratégies territoriales	3	36
Module 2. Marchés fonciers et immobiliers	3	36
Module 3. Stratégie urbaine et gestion de la mobilité	3	36
Module 4. Projets urbains et planification des territoires	3	38
Module 5. Articulation des procédures d'urbanisme	3	36
Module 6. Démarche programmatique : enjeux et modalités d'assistance à la maîtrise d'ouvrage	3	36
Atelier + Outils graphiques (module 10)	12	61
SEMESTRE 4 (juillet à décembre)		
Conférence et Voyage	3	39
Module 7. Montage et ingénierie financière de projet	3	36
Module 8. Planification opérationnelle et phasage du projet	3	36
Module 9. Évaluation, suivi des opérations et des opérateurs	3	36
Ingénierie de projet : simulation pratique	3	14
Mémoire (et séminaire d'accompagnement)	15	60

Le système ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*) est le système de crédits destiné à l'enseignement supérieur ; il est utilisé dans l'Espace européen et concerne les 46 pays engagés dans le processus de Bologne. C'est un système de transfert et d'accumulation de crédits centré sur l'apprenant-e, qui repose sur la transparence des résultats et du processus d'apprentissage.

Les crédits sont attribués après achèvement des activités de formation requises par un programme d'études formel ou par une composante pédagogique particulière et après évaluation positive des résultats d'apprentissage obtenus.

Le système ECTS favorise un accès et une participation plus larges à la formation tout au long de la vie, en rendant les programmes plus flexibles et en facilitant la reconnaissance des résultats préalablement obtenus.

Au sein d'un parcours de formation, les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que la moyenne a été obtenue.

6.2 MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DE RATTRAPAGE

Pour un diplôme, les mentions sont attribuées par année, sur la base de la moyenne générale. L'admission est acquise avec une moyenne générale de 10 ; une note inférieure à 10/20 pour la soutenance du mémoire individuel est éliminatoire.

Chaque module d'enseignement ou unité d'enseignement fait l'objet d'un examen terminal qui prend la forme d'un rendu écrit ou d'une restitution orale, ou d'une combinaison des deux. Pour chaque module ou activité pédagogique, les modalités de contrôle peuvent prendre des formes différentes, adaptées aux contenus des cours. Les activités d'atelier et d'ingénierie de projet donnent lieu à des séances d'évaluation progressive, dont la dernière constitue le contrôle terminal.

La note du mémoire résulte de la prise en compte à parts égales du rendu écrit et de la prestation orale du/de la candidat-e lors de sa soutenance.

Les travaux sont remis lors de la dernière séance du module concerné afin de pouvoir en discuter avec les enseignant-es ou à une date fixée par ces dernier-ères. Un délai supplémentaire est accordé aux stagiaires qui ont été dans l'impossibilité de remettre ce rendu dans le délai prévu (absences dues à des activités professionnelles ou à d'autres motifs...).

Une possibilité de rattrapage est accordée, à leur demande, à ceux et celles qui ont remis des travaux considérés comme insuffisants (note inférieure à 10/20).

On accorde, dans ces deux cas, un délai inférieur à deux mois (de façon à éviter l'accumulation de rendus). Au-delà de ce délai, et en l'absence de note pour l'examen final, l'étudiant-e se verra attribuer une note ne pouvant dépasser 7/20.

6.3 ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS ET SUIVI DE LA FORMATION

Une évaluation des enseignements est réalisée à l'initiative des responsables, « à chaud » par module d'enseignement, et a posteriori pour l'ensemble de la formation. Les stagiaires reçoivent à cet effet, en fin d'année, un formulaire (anonyme) à remplir. Une autre évaluation est effectuée en interne par une commission constituée par des enseignant-es de l'École d'Urbanisme de Paris et de la formation.

Des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle sont également réalisées quelques mois après la fin de la formation.

Par ailleurs, des points périodiques de retour sur la formation (ses contenus, son organisation...) sont organisés. L'un d'eux a notamment lieu à mi-parcours, à l'issue de la présentation des travaux d'atelier.

Dans le cadre des modalités de suivi individualisé, les stagiaires peuvent faire état de leurs questions, demandes de précisions... au/à la responsable de la formation et au secrétariat pédagogique qui, dans les meilleurs délais, apportent des éléments de réponse ou transmettent la demande aux enseignant-es ou intervenant-es concerné-e



Cité Descartes. Bâtiment Bienvenue : architecte Jean-Philippe Pargade. Photos Éric Morency © Epamarne.

7 FICHES DES MODULES DE FORMATION

Module 1 (36 heures)

ANALYSES ET STRATÉGIES TERRITORIALES

Responsable : **Daniel BEHAR**

OBJECTIF

Un projet urbain (production ou recomposition d'un « morceau » de ville) doit s'inscrire en cohérence avec la stratégie globale de développement du territoire. Cette première session de cours vise à présenter le cheminement, du diagnostic à la formulation de cette stratégie jusqu'à sa mise en œuvre dans le jeu des acteurs, institutions et procédures. On vise ainsi à expliciter les différences entre l'approche stratégique et l'approche projectuelle, ainsi que les conditions de leur articulation.

PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

Les enseignements théoriques du module s'attachent à préciser : 1. Les concepts et outils de l'analyse territoriale, notamment en termes de développement économique et social et 2. Les problématiques de l'action publique sur le territoire en mettant en lumière les interactions entre les dynamiques territoriales et les politiques publiques mises en œuvre par les différents acteurs/institutions. Une mise en perspective des « trois âges » de l'action territoriale permet d'installer les différentes notions à l'œuvre, tant sur le registre des modalités de l'action (stratégie, planification, projet, contrat...) que sur celui des référentiels stratégiques (égalité, cohésion, transition...).

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les enseignements pratiques sont pour l'essentiel des études de cas de stratégies territoriales. On traite de la manière dont on peut formuler des scénarios d'action publique à partir d'un diagnostic global (pour une ville ou pour un territoire plus vaste). Le rôle des collectivités locales et territoriales dans le développement économique et social et dans l'aménagement du territoire ainsi que les outils dont elles disposent sont également pris en compte. Une attention particulière est portée au cas du Grand Paris afin d'illustrer en situation les articulations entre stratégie et projet, notamment autour du projet du Grand Paris Express et des appels à projets urbains innovants (Inventer la métropole...).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Daniel BEHAR, responsable du module, professeur à l'École d'Urbanisme de Paris et consultant.
Emre KORSU, maître de conférences à l'École d'Urbanisme de Paris.

BASE BIBLIOGRAPHIQUE

- BEHAR Daniel, ESTÈBE Philippe, VANIER Martin et al., dans *Esprit*, n° 412 (« L'avenir du pouvoir local »), février 2015.
 - DAVEZIES Laurent, *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, coll. « La République des Idées », 2008.
 - VANIER Martin, *Le Pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Paris, Economica, 2008.
 - BEHAR Daniel et DELPIROU Aurélien (dir.), *Atlas du Grand Paris. Une métropole en mutations*, Paris, Autrement, 2020.
 - BEHAR Daniel, CZERTOK Sacha, DESJARDINS Xavier, *Quand la Région planifie*, Boulogne-Billancourt, Berger-Levrault, 2021 (à paraître).
-

MATÉRIAUX PÉDAGOGIQUES

Des articles, des notes, des rapports et des documents originaux sont distribués aux stagiaires. Des projections sont utilisées tout au long de l'enseignement.

CONTRÔLE : Travail transversal aux modules 1, 2, 3 sous forme d'une note stratégique aux élu-es.

Module 2 (36 heures)

MARCHÉS FONCIERS ET IMMOBILIERS

Responsable : **Jean-Claude DRIANT**

OBJECTIF

Contribuer à une meilleure maîtrise des marchés fonciers et immobiliers et de leur observation locale. Déboucher sur des recommandations pour :

1. La compréhension des enjeux locaux de la connaissance des marchés, notamment ses incidences sur les modalités de gestion des patrimoines fonciers et immobiliers des acteurs locaux (collectivités locales, SEM, offices d'HLM).
 2. Une première ébauche de cahier des charges pour la programmation d'opérations immobilières.
-

PROGRAMME

LE FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS FONCIERS ET IMMOBILIERS (18 heures)

- La connaissance des principaux mécanismes de fonctionnement de ces marchés.
- L'identification d'indicateurs pertinents pour leur suivi, l'analyse critique des sources d'information existantes.

INITIATION AUX OUTILS JURIDIQUES ET OPÉRATIONNELS DE MAÎTRISE DES MARCHÉS FONCIERS (6 heures)

- Le fonctionnement des marchés fonciers.
- L'observation et les politiques.

LES MARCHÉS DE L'IMMOBILIER PROFESSIONNEL (6 heures)

- Le cadre juridique, les mécanismes et indicateurs des marchés de l'immobilier d'entreprise (bureaux, entrepôts, commerce).
 - Le suivi conjoncturel de ces marchés.
-

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Placée sous la responsabilité de Jean-Claude DRIANT, professeur à l'EUP.

Interventions de professionnel·les spécialistes des marchés fonciers et de leur observation, du montage d'opérations chez un grand bailleur social de la région parisienne, ainsi que d'une professionnelle spécialiste des marchés immobiliers d'entreprise.

BASE BIBLIOGRAPHIQUE

- La *Revue Foncière*.
 - Site internet : www.politiquedulogement.com.
 - DRIANT Jean-Claude, *Les Politiques du logement en France*, Paris, La Documentation Française, coll. « Les Études - Les Politiques du logement en France », 2015, 198 pages.
 - DRIANT Jean-Claude, MADEC Philippe, *Les Crises du logement*, Paris, PUF, coll. « La Vie des idées », 2018, 100 pages.
 - QUILICHINI Paule, *La Politique locale de l'habitat*, Paris, Le Moniteur, 2006, 412 pages.
-

MATÉRIAUX PÉDAGOGIQUES

Des documents originaux fournis par les divers·es intervenant·es.

CONTRÔLE : Travail transversal aux modules 1, 2, 3 sous forme d'une note stratégique aux élu·es.

Module 3 (36 heures)

STRATÉGIE URBAINE ET GESTION DE LA MOBILITÉ

Responsable : Marie-Hélène MASSOT

OBJECTIF

L'accès du plus grand nombre à l'automobile et l'accroissement des vitesses de déplacement ont rendu chacune plus libre de ses stratégies spatiales, mais toute la ville plus exposée aux effets négatifs des transports. Quelles conséquences pour les projets d'agglomération ?

PROGRAMME

- La mobilité fait la ville : pourquoi aujourd'hui est-il nécessaire de mieux comprendre les pratiques de mobilité pour penser les projets de ville ? En France, un cadre réglementaire et des dispositifs organisationnels se sont mis en place depuis un peu plus de 30 ans pour mieux gérer l'offre en mobilité sur les territoires urbains. Les mutations en cours dans le domaine de la mobilité obligent à revoir certains fondamentaux et à rechercher l'innovation. Les expériences dans d'autres pays permettent de fournir des pistes.
- L'urbanisme s'interroge aujourd'hui sur la faculté de mieux maîtriser les formes de l'urbanisation et le fonctionnement urbain par une intégration plus poussée des fonctions 'transport' et 'mobilité'. Comment limiter l'étalement urbain ? Doit-on urbaniser le long des axes de transport ? Comment réinventer la proximité et la ville des courtes distances ? Quelle place la gare peut-elle jouer dans la ville ? Etc. Autant de questions qui agitent aujourd'hui la réflexion en urbanisme et transport.
- Les citadines sont aujourd'hui inquiets des effets des transports sur l'environnement, sur la qualité de la vie en centre-ville et sur la vie sociale dans l'espace public. On présente les « données de base » sur les différentes questions d'environnement (bruit, pollution, effet de serre, insécurité routière, coupure, congestions, etc.), le contexte législatif sur ces questions, les méthodes d'évaluation des conséquences et les politiques de déplacement susceptibles de modérer les effets.

Plusieurs séances sont proposées par des professionnelles qui, à partir de leur expérience de terrain et de leurs réflexions personnelles, viennent exposer comment certaines questions en lien avec la mobilité et les transports ont évolué (en particulier les enjeux de la planification des lignes de transport collectif et les politiques de stationnement).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Marie-Hélène MASSOT, professeur à l'EUP. Interviennent pour la partie professionnelle Émilie ROUDIER et Ludivine AUVREY de KISIO Analysis ; Anne-Élise GUEYEN, direction de la recherche de la SNCF ; Éric GANTELET, directeur du bureau d'études SARECO.

BASE BIBLIOGRAPHIQUE

- Conseil national des transports, *Transports et environnement*, Paris, La Documentation française, 1999.
 - DUPUY Gabriel, *La Dépendance automobile*, Paris, Anthropos, coll. Villes, 1999.
 - KAUFMAN Vincent, *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines. La question du report modal*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1999.
 - MANGIN David, *La Ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Éditions de la Villette, 2004.
 - ORFEUIL Jean-Pierre, *La Mobilité : analyses, représentations, controverses*, Paris, Université Paris XII, 1999.
 - KORSU Emre, MASSOT Marie-Hélène, ORFEUIL Jean-Pierre, *La Ville cohérente : penser autrement la proximité*, Paris, La Documentation française, 2012.
 - WIEL Marc, *Ville et automobile*, Paris, Descartes & Cie, 2002.
-

MATÉRIAUX PÉDAGOGIQUES

Des supports et une documentation spécifique sont distribués.

CONTRÔLE : Travail transversal aux modules 1, 2, 3 sous forme d'une note stratégique aux élu-es.

Module 4 (38 heures)

PROJETS URBAINS ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES

Responsable : **Éric CITERNE** et **Marcus ZEPF**

OBJECTIF

Formuler des hypothèses ou des propositions qui permettent de préciser un projet urbain dans ses objectifs et de dégager des options en relation avec des stratégies politiques.

PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

Les enseignements théoriques corrélés avec les activités et thèmes de l'atelier s'attachent à présenter les outils juridiques et opérationnels de base, nécessaires à la réalisation des études de diagnostic et de faisabilité conduisant au projet urbain.

Ce module est consacré :

- Aux outils juridiques de la planification et au passage de l'urbanisme réglementaire à l'urbanisme de projet, à ses différentes échelles.
- Aux moyens et outils de la maîtrise foncière, ainsi que ceux de l'urbanisme opérationnel.
- Aux acteurs publics et privés.
- À la pratique du projet urbain au prisme des trois enjeux de l'incertitude, des temporalités et des procédures.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Ils portent sur des études de cas situés en Île-de-France, mais aussi en Europe (Allemagne).

Ils s'articulent autour d'un projet urbain de référence qui est principalement observé à partir des études de diagnostic puis de la prospective de son pilotage et du passage à la réalisation.

Des visites de terrain sont prévues.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Placée sous la responsabilité de Marcus ZEPF, professeur des universités à l'École d'Urbanisme de Paris et d'Éric CITERNE, directeur général de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de Châlons-en-Champagne.

BASE BIBLIOGRAPHIQUE

- DONZELOT Jacques (dir.), *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris, PUF, coll. « La Ville en débat », 2012.
 - DUBOIS-MAURY Jocelyne, *Documents d'urbanisme et développement durable*, Héricy, Éditions du Puits Fleuri, coll. « Le conseiller juridique pour tous », 2010.
 - INGALLIN Patrizia, *Le projet urbain*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 2000.
 - RAMIREZ-COBO Ines, ZEPF Marcus, « Urbanisme et processus permanent : le projet urbain à l'épreuve de l'incertitude », dans DELABARRE, Muriel DUGUA Benoît (dir.), *Faire la ville par le projet*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2017, p. 247-265.
 - ZEPF Marcus, « La Métropolisation en Allemagne : un rééquilibrage territorial fragile ? », dans BAUDELLE Guy, JEAN Yves (dir.), *L'Europe : aménager les territoires*, Malakoff, Armand Colin, 2009.
 - ZEPF Marcus, ANDRES Lauren (dir.), *Les Enjeux de la planification territoriale en Europe*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2011, 300 pages.
-

MATÉRIAUX PÉDAGOGIQUES

Des supports et une documentation spécifique sont distribués.

CONTRÔLE : Travail réalisé en lien avec l'atelier.

Module 5 (36 heures)

ORGANISATION DES CONSULTATIONS URBAINES

Responsable : **Patrick CHOTTEAU**

OBJECTIF

Les projets urbains procèdent de l'implication croisée de multiples acteurs incontournables. Les opérations d'aménagement requièrent une collectivité publique exigeante à l'égard d'une maîtrise d'ouvrage responsable. L'organisation des consultations urbaines est déterminante pour servir le processus de projet. Les procédures de consultations constituent des phases essentielles pour assurer la pertinence de la commande urbaine.

La formation s'attache à exposer les principes qui gouvernent la commande publique, à détailler les procédures et leurs modalités de mise en œuvre.

Maîtriser les principes et les règles en termes de procédure de commande publique des AMO (assistances à la maîtrise d'ouvrage), des MOE (maîtrises d'œuvre) et des aménageurs : Comment choisir la procédure ou l'outil juridique qui accompagne le mieux une stratégie urbaine en réponse aux enjeux et qui garantisse de la servir tout au long du processus de projet ?

PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

Les enseignements théoriques du module (12 heures) s'attachent à donner les bases juridiques d'une consultation urbaine. Dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique encadrée par le code de la commande publique :

- Soit dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage IN HOUSE
- Soit dans le cas d'une concession d'aménagement
- Organisation du processus de projet
- Règles de la commande publique
- Outils et contrats de la commande publique
- Typologie de consultations et procédures, règles d'appel public à la concurrence
- Définition du cahier des charges
- Règlement de la consultation, organisation de la consultation
- Composition du jury
- Analyse des candidatures, sélection du lauréat
- Analyse des offres et/ou des prestations, suites données à la consultation
- Principe de montage opérationnel en ZAC (Zone d'aménagement concerté).

Il sera aussi procédé à une analyse des formes de partenariat entre équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et équipe de maîtrise d'œuvre architecturale.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les enseignements pratiques du module (24 heures) permettent une analyse critique de consultations organisées à l'initiative de différentes collectivités maîtres d'ouvrage.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Placée sous la responsabilité de Patrick CHOTTEAU, ancien secrétaire général adjoint de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP). Ancien architecte voyer de la Ville de Paris.

BASE BIBLIOGRAPHIQUE

- Code de la commande publique – Légifrance / *Journal Officiel*.
- CHOTTEAU Patrick, MIQCP, *Guide. Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain. La démarche de programmation urbaine*, décembre 2015.
→ Consultable à l'adresse [dernière consultation : le 14 décembre 2020] :
http://www.miqcp.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=85:maitrise-d-ouvrage-de-l-operation-d-amenagement-urbain
- Ministère de l'Équipement, HOUNKPATIN Ida, CONRAD Christina, *Les Consultations urbaines : un enjeu pour les villes*, Paris, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 1992.
- HUOT Nicole (dir.), *Aides à l'expérimentation. Innovation urbaine et architecturale*, Paris, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, 1993, dix fascicules.
- DUPONT-KERLAN Elisabeth, MOUTARD Louis, *Démarches urbaines*, Paris, Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 1994.
- FRÉBAULT Jean, *La Maîtrise d'ouvrage urbaine*, Paris, Le Moniteur, coll. « Ville-Aménagement », 2006.

MATÉRIAUX PÉDAGOGIQUES

Des restitutions de consultations urbaines. Présentation d'appels publics à concurrence dans la presse spécialisée.

CONTRÔLE : Note écrite à partir d'une problématique et travail réalisé en lien avec l'atelier.

Module 6 (36 heures)

DÉMARCHE PROGRAMMATIQUE : ENJEUX ET MODALITÉS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Responsable : Emmanuel REDOUTEY

OBJECTIF

Ce module constitue une sensibilisation des stagiaires :

- Aux notions et enjeux de la programmation urbaine et architecturale, dans ses dimensions stratégiques et opérationnelles,
- À l'organisation du champ de la programmation, entre maîtrise d'ouvrage et assistance à la maîtrise d'ouvrage, voire maîtrise d'œuvre, et à l'organisation des relations de commande et d'étude entre ces acteurs,
- Aux outils et savoir-faire mobilisés dans le champ de la programmation.

Le module s'attache à décrire et analyser la programmation et son insertion dans les processus opérationnels, en replaçant la programmation d'objets spécifiques (infrastructures, équipements ou espaces publics) dans le contexte plus général des politiques et des projets d'urbanisme, qui se définissent à différentes échelles. À l'occasion des projets, dont elle est amenée à assurer le pilotage stratégique ou opérationnel, la maîtrise d'ouvrage se trouve confrontée, lors de l'élaboration d'un programme, à une série d'arbitrages à réaliser, qui mettent en jeu des exigences souvent contradictoires.

Ce travail de programmation est produit par différents acteurs. Interlocuteurs et interlocutrices de la maîtrise d'ouvrage, le milieu des programmistes a développé une pratique devant permettre de faire émerger les exigences contradictoires, en mettant les acteurs dans un dispositif de travail le plus à même de faciliter leur compréhension, leur approfondissement et la prise de décision. La programmation, dans le cadre de ces missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO), est ainsi abordée comme une démarche d'aide à la décision, et comme une méthode d'action rationnelle pour les projets d'aménagement ou de construction. Soit une démarche/méthode dans le cadre de laquelle la dimension participative, par l'implication des différentes parties prenantes, se révèle déterminante pour l'adéquation et l'appropriation des projets avec/par les futures usager-ères et utilisateur-trices. Les apports didactiques reposent sur une diversité d'études de cas et d'exercices pratiques.

PROGRAMME

- Introduction au champ de la programmation urbaine et architecturale.
- Éclairages critiques sur la programmation urbaine.
- Les démarches de programmation participative.

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

Ils sont notamment centrés : 1) Sur l'explication des enjeux et logiques d'actions qui s'articulent dans les processus programmatiques, 2) Sur la présentation critique de méthodes et approches programmatiques en urbanisme et architecture.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Ils prennent notamment la forme d'analyses critiques d'opérations d'urbanisme ou d'architecture, et d'exercices de mise en situation et de simulation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Sous la responsabilité d'Emmanuel REDOUTEY, maître de conférences associé à l'EUP, Clément ORILLARD, maître de conférences à l'EUP, Nathalie BONNEVIDE (Filigrane Programmation), François MEUNIER (Attitudes Urbaines), Francis RATHIER (BERS – Bureau d'Études et de Recherche Sociologiques), Jodelle ZETLAOUI-LEGER (professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (ENSAPLV)).

BASE BIBLIOGRAPHIQUE

- CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) / DGUHC (Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction), *Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme* (alias le PADD du PLU), Paris, Collections du Certu, n° 24, 2001.
 - CONAN Michel, HOUACIN Anne (éléments graphiques), *Méthode de programmation générative pour l'habitat des personnes âgées : manuel à l'usage des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre*, Paris, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), 1989.
 - GERBER Caroline, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, LOMBARD François, MEUNIER François, « Programmation architecturale et urbaine : vers une recomposition des pratiques ? », dans *Urbanisme*, n° 336, mars-avril 2004, p. 59-60.
 - DANIEL-LACOMBE Éric, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Buxerolles : du projet de vie au projet architectural », dans *Urbanisme*, n° 342 (« Les Chemins de la démocratie »), mai-juin 2005, p. 71-73.
 - DIMEGLIO Pierre, « Proposition de Charte de programmation concertée et participative », dans *Urbanisme*, n° 342 (« Les Chemins de la démocratie »), mai-juin 2005, p. 73-77.
 - MIQCP, *Programmation des constructions publiques*, Paris, Le Moniteur, 2e édition, 2001.
 - MIQCP, *Guide. Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain, La démarche de programmation urbaine*, décembre 2015.
- Consultable à l'adresse [dernière consultation : le 14 décembre 2020] :
http://www.miqcp.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=85:maitrise-d-ouvrage-de-l-operation-d-amenagement-urbain
Et d'autres publications de la MICQP sur les marchés d'études de définition, les espaces publics urbains, et le métier de programmiste, notamment.

MATÉRIAUX PÉDAGOGIQUES

Des articles, documents programmatiques, des éléments de méthode d'évaluation et de programmation.

CONTRÔLE : Travail réalisé en lien avec l'atelier.

Module 7 (36 heures)

INGÉNIERIE FINANCIÈRE DU PROJET : LES MONTAGES EN PARTENARIAT

Responsable : **Marie LLORENTE**

OBJECTIF

Un des enjeux de la faisabilité opérationnelle des projets urbains réside dans l'appréhension, dès la conception, de leur soutenabilité économique et financière et dans la définition du « bon » montage, toujours spécifique à un contexte donné.

L'objectif est d'être en capacité de cerner et d'évaluer les enjeux économiques et financiers d'un projet au cours de ses différentes phases, de comprendre les fondements des stratégies économiques et financières des acteurs parties prenantes (collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, investisseurs, EPF – Établissements publics fonciers...) et enfin, de disposer des analyses de référence et des méthodologies pour élaborer un montage opérationnel et financier (de la stratégie foncière, au choix des outils et procédures d'aménagement, de financement des équipements publics, jusqu'à la stratégie de cessions foncières et de réalisation des programmes immobiliers, ainsi que du type de partenariat).

PROGRAMME

Le module est centré sur une lecture économique, financière et organisationnelle des projets d'aménagement, en mettant l'accent sur les logiques économiques des acteurs, les filières d'aménagement et les montages opérationnels associés. Plusieurs exemples viendront illustrer le propos et des cas pratiques seront proposés aux stagiaires au fil des séances.

NOTIONS ABORDÉES :

- Approche systémique de l'aménagement urbain et différentes filières (incitative, négociée, publique).
 - Logique économique et stratégie des acteurs : propriétaires, collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, EPF, investisseurs...
 - Bilan d'aménagement et de promotion ; leviers d'optimisation (une séance sera dédiée à une simulation autour d'un cas pratique) ; bilan global et externalités.
 - Principes de financement des équipements publics et choix des outils.
 - Montages opérationnels et partenariats : les enjeux et principes du montage, les différentes modalités de formalisation des engagements (charte, protocole, convention, contrat...), les ressorts de la négociation publique-privée et les leviers de la collectivité (maître d'ouvrage).
-

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Placée sous la responsabilité de Marie LLORENTE, économiste de l'aménagement, chercheure-consultante ayant fondé sa propre structure, en collaboration avec des intervenant-es professionnelles spécialistes du domaine.

BASE BIBLIOGRAPHIQUE

- LLORENTE Marie, VILMIN Thierry, « Nouveau regard sur l'aménagement », dans *Études foncières*, n° 153, 2011, p. 23-30.

- LLORENTE Marie, VILMIN Thierry, *Analyse socio-économique de projets urbains complexes : facteurs et conditions de réussite*, Paris, PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture), 2012.

→ Consultable à l'adresse [dernière consultation : le 22 novembre 2020] :

http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/Urbanisme_projet_nov2012.pdf

- IAU Île-de-France (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme), *Le Financement des équipements publics. Quels outils pour accompagner l'effort de construction ?*, Paris, 2018.

→ Consultable à l'adresse [dernière consultation : le 22 novembre 2020] :

https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1467/Etude_Financement_EqP_VFin2.pdf

- GUELTON Sonia, NAVARRE François, ROUSSEAU Marie-Paule, *L'Économie de l'aménagement*, Saint-Cloud, Soteca, 2011, 252 pages.

- VILMIN Thierry, *L'Aménagement urbain : acteurs et système*, Marseille, Parenthèses, 2015.

- Site internet du CEREMA :

→ <http://outil2amenagement.cerema.fr/amenagement-operationnel-r2.html>

MATÉRIAUX PÉDAGOGIQUES

Des supports et une documentation spécifique sont distribués.

CONTRÔLE : Travail réalisé en lien avec l'atelier.

Module 8 (36 heures)

PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE ET PHASAGE DU PROJET

Responsable : **Amine BENAÏSSA**

OBJECTIF

En matière de planification opérationnelle et de phasage d'un projet urbain, on ne peut plus faire l'hypothèse d'un déroulement cohérent d'une série de décisions qui mèneraient sur un mode linéaire, d'un choix politique en amont à une réalisation conforme aux décisions de départ. La nécessaire réactivité aux fluctuations du marché, l'incontournable prise en compte des intérêts, des conflits et rivalités des acteurs qui interviennent de façon croissante en cours de projet, appellent à une recomposition de la démarche traditionnelle, à un renouvellement du partage des tâches et à la mobilisation des compétences variées. L'ambition de ce module est de restituer ces évolutions, de présenter et d'analyser les réponses que certains opérateurs y apportent, et enfin de contribuer à élaborer quelques réponses méthodologiques à même de permettre aux participants de mieux découper les tâches devant conduire à arrêter le ou les programmes constitutifs du projet (le quoi), de mieux les affecter (le qui), et enfin de mieux les prévoir (le quand et le comment).

PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

Les enseignements s'attacheront à :

- Faire ressortir que le projet d'aménagement est tout autant le fruit d'une conception technique et spatiale d'un montage juridico-économique, que d'une négociation entre acteurs.
- Saisir les configurations sociales et professionnelles que ces projets concrétisent ou cristallisent afin de doter les participants d'une sorte de cartographie des engagements et des mobilisations d'acteurs.
- Indiquer pourquoi la démarche linéaire et classique qui consiste à étudier séquentiellement les différents aspects du projet (études préalables, programmation, plan masse, réalisation, commercialisation...) privilégie certaines des dimensions du projet et masque ainsi la spécificité d'une démarche des projets urbains.
- Présenter les grandes lignes des formes de gestion de projet qui émergent chez quelques opérateurs pour dépasser ces décalages.
- S'interroger sur les implications de ces nouveaux dispositifs sur le cadre institutionnel en place : ces approches peuvent-elles se plaquer, toutes choses égales par ailleurs, sur les organisations en place ? Ou impliquent-elles, au contraire une refonte profonde des rôles et des instruments de projet ?

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Ce module est, pour moitié, constitué d'exercices pratiques qui amènent progressivement les stagiaires à définir la planification opérationnelle et le phasage d'un projet et à en vérifier la compatibilité avec le cadre réglementaire (programmation flexible, niveau de définition spatiale, etc.) dans le souci de prévenir les contentieux.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Placée sous la responsabilité d'Amine BENAÏSSA, architecte-urbaniste et consultant en aménagement.

BASE BIBLIOGRAPHIQUE

- BENAÏSSA Amine, *Introduction à l'Urbanisme opérationnel, documents pédagogiques*, IUP, 2002, 284 pages.
- BENAÏSSA Amine, « Trois notions pour rendre compte de la densité », dans Philippe BOUDON (dir.), *Langages singuliers et particuliers de l'urbain*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 173-206.
- BENAÏSSA Amine, POUSIN Frédéric, « Figuration et négociation dans le projet urbain », dans *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, no 2/3, 1999, p. 119-134.
- BENAÏSSA Amine, « Les Enseignements opérationnels de la production des espaces Urbains dans les villes nouvelles françaises », dans *Os desafios do planeamento estratégico*, Terra de Loulé, 1988, p. 83-109.
- BENAÏSSA Amine, « Reconfigurer l'ingénierie urbanistique », dans HAUMONT Nicole (dir.), *L'Urbain dans tous ses États, faire, vivre et dire la ville*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 31-50.
- DUBOIS-MAURY Jocelyne, *L'Aménagement urbain. Outils juridiques et formes urbaines*, Paris, Dalloz, 1996, 154 pages.

CONTRÔLE : Travail transversal aux modules 7, 8, 9 sur une étude de cas (voir Ingénierie de projet : simulation pratique).

Module 9 (36 heures)

ÉVALUATION ET SUIVI DES OPÉRATIONS ET DES OPÉRATEURS

Responsable : **Françoise NAVARRE**

OBJECTIF

À l'heure où les questions relatives à la gestion des ressources se posent avec de plus en plus d'acuité, il devient nécessaire, à l'occasion de la conduite de projets urbains, de mettre en place des dispositifs de suivi et de définir des indicateurs pertinents, servant à optimiser le suivi des engagements des acteurs impliqués (collectivités territoriales, opérateurs, partenaires financiers) au regard de leurs objectifs, à analyser les impacts de l'évolution prévisible du projet sur la situation des uns et des autres. Au-delà importe également l'évaluation d'ensemble du projet, celle de ses retombées pour les publics-cibles visés, au regard des objectifs que se fixe le porteur de projet lui-même et des enjeux qu'il a identifiés.

PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

L'évaluation des dispositifs d'action publique locale en général, des projets urbains en particulier, est essentielle. Se dégageant des aspects financiers, elle cherche à cerner quels sont les impacts des projets, à les comparer aux objectifs fixés, compte tenu des moyens mis en œuvre. Sa mise en pratique donne des indications sur la cohérence des actions entreprises, sur leur pertinence par rapport au contexte d'ensemble. Attestant de cette importance, différentes dimensions de l'évaluation sont examinées : comment définir précisément cette dernière ? Qui en décide ? Qui la conduit ? À quel moment des projets ? Et finalement, pour quelle utilité ?

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Ils s'appuient sur la présentation d'exemples d'évaluations d'opérations, de politiques urbaines s'inscrivant dans des dispositifs spécifiques (Politique de la Ville, démarche Qualité...), sur des retours d'expériences effectués par et avec des acteurs concernés (collectivités locales, spécialistes du domaine...). Cet ensemble d'éléments, voire d'outils, vise à la familiarisation de chacun avec l'assistance à une maîtrise d'ouvrage dans la formulation d'une commande d'évaluation, dans son pilotage puis dans l'utilisation – primordiale – des résultats qu'elle est à même de produire.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Françoise NAVARRE, maître de conférences à l'École d'Urbanisme de Paris, et des intervenant-es professionnelles.

BASE BIBLIOGRAPHIQUE

- Conseil Scientifique de l'Évaluation, *Petit guide de l'évaluation des politiques publiques*, Paris, La Documentation Française, 1996, 123 pages.
 - GENESTE Stanley, *Initiation au montage d'une opération d'aménagement. Acteurs et partenariats, études préalables et pré-opérationnelles, montage juridique et financier*, Paris, Le Moniteur, coll. « Méthodes », 2016.
 - KIRSZBAUM Thomas, « La Politique de la ville ou les déconvenues de l'évaluation néo-managériale », dans *Diversité : ville école intégration*, CNDP, 2012, p. 59-65.
 - PERRET Bernard, « 3. L'Évaluation des politiques publiques », dans *Regards croisés sur l'économie*, 2016/1 (n° 18), p. 45-57.
 - SEVINO Aldo, *Mener une opération d'aménagement (Outils – Modalités – Fiscalité – Bilan financier)*, Paris, Le Moniteur, 2013.
-

MATÉRIAUX PÉDAGOGIQUES

Une documentation spécifique au module est mise à disposition lors des séances.

CONTRÔLE : Travail transversal aux modules 7, 8, 9 sur une étude de cas (voir Ingénierie de projet : simulation pratique).

Module 10 (24 heures)

OUTILS GRAPHIQUES ET CARTOGRAPHIQUES APPLIQUÉS

Responsable : **Françoise NAVARRE** et **Emmanuel REDOUTEY**

OBJECTIF

Les modes de représentation graphiques jouent un rôle déterminant dans la communication des démarches de projet, du diagnostic urbain et territorial jusqu'aux schémas de développement, de programmation ou d'aménagement.

Ce module obligatoire s'adresse aux stagiaires qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans l'usage d'outils graphiques et cartographiques au service de l'analyse territoriale et des projets urbains.

Il répond à un double objectif pédagogique : mettre en question les modes de représentation et leur utilisation (approche transversale et critique), former les participant.es à l'utilisation d'outils cartographiques et à la schématisation (approche pratique). Il s'agit de donner aux participant.es les moyens de construire et de soutenir une réflexion par la représentation graphique.

PROGRAMME

FONDAMENTAUX / RESSOURCES ET OUTILS CARTOGRAPHIQUES (6 HEURES)

Une séance de cadrage est consacrée à une présentation de la démarche cartographique. Il s'agit d'examiner les questions essentielles fondant cette démarche, de façon à ce que les représentations produites ultérieurement soient aussi pertinentes que possible.

Une séance est par ailleurs dédiée à une analyse des types et modes de représentation, selon les échelles territoriales (de la région au quartier), les sujets traités (études transversales ou sectorielles), la nature des documents d'urbanisme (SCOT, PADD, projets urbains, plans guide, plans programme...) ou encore des différents stades d'une démarche de projet (diagnostic, intentions, programmation...). La présentation et l'analyse de documents d'étude dresse un panorama des modes de représentation et des outils carto/graphiques.

APPLICATIONS / MISES EN PRATIQUE (18 HEURES)

Des séances de mise en pratique (conjuguant apports théoriques/conceptuels et exercices d'application) sont proposées. Elles portent sur le logiciel (SIG) libre QGIS.

Elles permettent de découvrir les fonctionnalités de base du logiciel. Ce qui conduit notamment à représenter des données, à en importer et à en exporter, à produire des cartes (respectant les principes de la sémiologie graphique), à les mettre en page, à effectuer des sélections et des requêtes d'objets géographiques.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Françoise NAVARRE, maître de conférences à l'EUP et Emmanuel REDOUTEY, maître de conférences associé à l'EUP.

CONTRÔLE : Des exercices jalonnent le déroulé de la formation.

INGÉNIERIE DE PROJET : SIMULATION PRATIQUE (14 heures)

Amine BENAÏSSA, Marie LLORENTE, Françoise NAVARRE

OBJECTIF

L'ingénierie de projet prend en compte les différents outils présentés au cours des modules de la formation et les intègre dans une logique transversale et cohérente de projet. Un travail commun aux modules 7, 8 et 9 est développé autour d'une étude de cas dans le but de rechercher cette cohérence, d'en fournir une représentation, certes simplifiée mais assez proche des réalités opérationnelles.

PROGRAMME

Il s'agit d'un travail collectif de simulation de quelques composantes de l'ingénierie d'une opération d'aménagement, pour mettre en forme et en cohérence les outils d'aide à la conception, le phasage et la planification, l'ingénierie financière jusqu'à l'évaluation.

À partir d'un cas concret, les stagiaires simulent les orientations d'un projet d'aménagement. Ils argumentent les choix en mobilisant tout ou partie des différents outils présentés lors des modules 7, 8 et 9 et en les adaptant au contexte de l'opération.

- Pour l'ingénierie financière, il s'agit de proposer une option de montage financier et d'en apprécier l'opportunité pour les parties concernées et/ou pour le projet global à l'aide des comptes d'opération et d'éléments d'analyse de rentabilité comparée ou de mesure de partage des risques ;
- Pour la planification opérationnelle, les participant-es veillent tout d'abord à cerner le contexte et les attentes du point de vue du client potentiel avant de décliner leur positionnement en concevant un processus qui organise à la fois, le déroulement des procédures, l'évaluation des ressources et la structuration de l'information dans le cadre d'un dispositif temporel maîtrisé ;
- Pour l'évaluation, l'exercice vise à apprécier l'efficacité envisagée du projet et l'atteinte des objectifs visés, ou bien encore sa cohérence, son efficacité ou son utilité : en prenant appui sur la construction de schémas et diagrammes logiques, il s'agit de proposer un premier référentiel d'évaluation incluant la formulation de questions évaluatives, des propositions d'indicateurs pertinents, etc.

Une partie du travail est réalisée pendant les séances des modules concernés. Plusieurs séances (deux à quatre heures) de travail commun aux trois modules sont organisées avec les enseignant-es dans le but d'articuler les composantes de l'ingénierie du projet. Une restitution collective, suivie d'un débat, permet aux stagiaires de démontrer les arguments de l'ingénierie sur les cas étudiés.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Elle associe les responsables des trois modules, respectivement Marie LLORENTE, Amine BENAÏSSA et Françoise NAVARRE.

MATÉRIAUX PÉDAGOGIQUES

Les enseignant-es fournissent les connaissances et les savoir-faire qui sont mobilisés sur des cas pratiques proposés par les stagiaires, de préférence abordés au cours des enseignements ou de l'activité professionnelle des stagiaires.

CONTRÔLE : Présentation orale avec documents devant l'ensemble des stagiaires et des responsables des modules 7, 8 et 9. Sont attribuées à ce travail une note pour l'appropriation par les stagiaires des connaissances propres à chaque module, et une note sur la cohérence des arguments relativement à l'ingénierie globale du projet et sa présentation.



Cité Descartes. Bâtiment Bienvenue : architecte Jean-Philippe Pargade. Photos Éric Morency © Epamarne.

LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant.es et des professionnel.les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MÈNE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur.es des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris (le Lab'Urba, le LATTTS et le LVMT).
- Les 350 étudiant.es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- 13 opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Les cinq membres fondateurs de la Chaire : la Caisse des Dépôts, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, Grand Paris Aménagement, CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Huit partenaires associés : Altarea Cogedim, Eiffage Aménagement, La Française, Kaufman & Broad, Linkcity, la SEMAPA, SNCF Immobilier et la SPL AIR 217.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Region (ex-Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France), l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA).

Toutes les actualités de la Chaire sont à retrouver sur son site Internet :

→ <https://chaire-grandparis.fr/>

JOURNÉE GRAND PARIS ONZIÈME ÉDITION

Septembre 2021

LE GRAND PARIS PEUT-IL RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?



Le constat fait consensus : au sein de la région capitale, les inégalités sociales et territoriales s'accroissent de façon continue depuis trente ans. En écho, les différents projets du Grand Paris affichent tous l'intention de les réduire, à commencer par le Grand Paris Express, par le biais de la localisation de ses gares et de l'accessibilité nouvelle qu'il va offrir à de nombreux territoires en difficulté.

L'objectif de cette nouvelle édition de la Journée Grand Paris consiste d'abord à expliciter ce constat : comment se combinent, aujourd'hui, les inégalités sociales et territoriales en Île-de-France ? Selon quelles logiques et à quelles échelles ? Quels sont les liens entre renforcement des disparités territoriales et inégalités d'accès aux « aménités métropolitaines » ?

Il s'agira ensuite de se demander explicitement si les projets du Grand Paris ne risquent pas d'aggraver ces tendances : à quelles conditions pourraient-ils être en mesure de les contrer ou à tout le moins de les réguler ?

Enfin, les doutes et les craintes que suscite le Grand Paris en matière d'aggravation des inégalités peuvent-ils constituer un levier d'implication citoyenne à l'échelle métropolitaine, susceptible d'influencer les dynamiques en cours ?

PROGRAMME (PRÉVISIONNEL) :

- 9h-9h30 : Café d'accueil
- 9h30-10h30 : Présentation de la journée
- 10h30-12h30 : 1^{re} séquence – Qualifier
- 13h30-15h30 : 2^e séquence – Agir
- 15h45-17h45 : 3^e séquence – Se mobiliser

ÉQUIPE ENSEIGNANTE DE L'EUP

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sses de conférences,
- Professionnel-les associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

felix.adisson@univ-eiffel.fr

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

julien.aldhuy@u-pec.fr

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia

nadia.arab@univ-paris-est.fr

Innovations et urbanisme - Approches par la transformation des acteurs, des pratiques, des métiers, des modalités de coproduction publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion territoriale - Conception - Développement économique - Espace public - Territoire porteur - Villes en décroissance.

ARIK Elvan

arik.elvan@gmail.com

Géographie urbaine des Suds : métropoles émergentes, politiques urbaines, inégalités socio-environnementales - Écologie politique urbaine : infrastructures et services en réseaux (gaz naturel/électricité), politiques de transition et d'efficacité énergétique - Conflits sociaux liés aux logiques de la fabrique urbaine - Sociologie de l'énergie : pratiques sociales, vulnérabilité/pauvreté/injustice énergétique.

ARNOULET Violette

violette.arnoulet@u-pem.fr

Action publique - Ethnographie - Politique de la ville - Associations - Engagement - Classes populaires - Banlieues.

ARTIOLI Francesca

francesca.artioli@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Gouvernance urbaine - Régulation politique des villes - Réformes territoriales - Projets d'aménagement - Foncier public - Réseaux et infrastructures d'approvisionnement urbain - Méthode comparative.

BALLIF Florine

florine.ballif@u-pec.fr

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

nacima.baron@enpc.fr

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BEHAR Daniel daniel.behar@u-pec.fr
Développement territorial - Pouvoirs locaux - Métropolisation - Grand Paris - Stratégies territoriales.

BRIOT Romain romainbriot@hotmail.com
Politique de la ville - Politique européenne de cohésion - Développement territorial intégré.

CHEDID Rita rita.chedid@u-pec.fr
Développement territorial - Mobilité résidentielle - Économie territoriale - Stratégie territoriale - Pratiques de planification spatiale - Observation urbaine - Urbanisme opérationnel : plans locaux d'urbanisme au Liban - Villes post-crise.

COUDROY DE LILLE Laurent coudroy@u-pec.fr
Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

CUNY Cécile cecile.cuny@u-pem.fr
Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Mondes ouvriers - Espaces logistiques - Urbanisme participatif.

DANG VU Hélène helene.dang-vu@univ-eiffel.fr
Projets urbains - Grands équipements - Mobilités et transport - Métiers de la ville - Urbanisme universitaire - Projets et quartiers de gares - Tiers lieux.

DAUBAS Charles charlesdaubas@gmail.com
Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

DE TILIÈRE Guillaume guillaume.de-tiliere@univ-eiffel.fr
Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement - Planification et conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.

DELAPLACE Marie marie.delaplace@univ-eiffel.fr
Outils, acteurs et politiques de développement territorial à différentes échelles concernant les infrastructures et services de transport - Innovations technologiques ou servicielles - Tourisme - Finance collaborative - Économie verte - Économie sociale.

DIDIER Sophie sophie.didier@univ-eiffel.fr
Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

DIKEÇ Mustafa mustafa.dikec@univ-eiffel.fr
Espace - Politique - Esthétique - Justice spatiale - Révoltes urbaines - Politiques urbaines - Histoire du temps - Hospitalité.

DORSO Franck franck.dorso@u-pec.fr
Sociologie - Anthropologie sociale - Ville informelle - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Régulations socio-spatiales.

DRIANT Jean-Claude driant@u-pec.fr
Socio-économie et politiques du logement - Logement des ménages à faibles ressources - Politiques locales de l'habitat et politiques urbaines.

GARDESSE Camille camille.gardesse@u-pec.fr
Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

GENDREAU Louis louis.gendreau@enpc.fr
Mobilité quotidienne - Méthodes quantitatives - Analyse statistique - Transports urbains - Chrono-urbanisme - Congestion automobile.

GROUEFF Lucinda lucinda.groueff@u-pec.fr

Anthropologie visuelle - Images et récits de ville - Pratiques et représentations de modes d'habiter - Approches sensibles et expérimentales - Art et espace public - Dispositifs participatifs.

GUELTON Sonia guelton@u-pec.fr

Développement local et financement de l'urbanisation : économie territoriale et économie de l'aménagement - Économie foncière - Économie de la pollution - Financement et risque dans les projets - Reconversion de terrains publics.

JAGLIN Sylvie sylvie.jaglin@univ-eiffel.fr

Politique, gestion et régulation des services en réseaux - Gouvernance urbaine et action publique dans les villes du Sud - Émergence économique, urbanisation et transitions infrastructurelles au Sud - Énergie, eau potable, déchets dans les villes en développement - Politiques néolibérales, pauvreté et accès aux services essentiels.

JARRIGEON Anne anne.jarrigeon@univ-eiffel.fr

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - NTIC.

KHALIL Richart richard.khalil@u-pec.fr

Droit à la ville - Dynamiques foncières - Diagnostic urbain - Mutation urbaine - Dynamiques immobilières - Méthodes participatives - Espace public - Projet urbain - Ségrégation urbaine - Logement abordable - Urbanisme communautaire - Branding municipal - Petites et moyennes villes - Représentations sociales et spatiales - Exclusion urbaine - Revitalisation - Liban - Urbanisme Arabe - Urbanisme rural - ODD (Objectifs de développement Durable).

KORSU Emre emre.korsu@univ-eiffel.fr

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement-Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LARRUE Corinne corinne.larrue@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Politiques environnementales : élaboration, mise en œuvre, évaluation - Gestion des ressources naturelles - Problèmes environnementaux : pollutions, risque inondation, changement climatique.

LE NECHET Florent florent.le-nechet@univ-eiffel.fr

Liens entre forme urbaine et mobilité quotidienne - Dynamiques métropolitaines en Europe - Géomatique appliquée aux interactions transport/aménagement.

LEFÈVRE Christian christian.lefevre@univ-eiffel.fr

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine christine.lelevrier@u-pec.fr

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MASSOT Marie-Hélène marie-helene.massot@u-pec.fr

Socio-économie de la mobilité et des transports - Mobilités du quotidien et résidentielles : déterminants, pratiques, arbitrages des acteurs et leurs évolutions dans le temps et l'espace - Coproduction de la ville, des réseaux, et des mobilités - Potentiels de régulation des mobilités - Prospective de la ville, des modes de vie et de l'offre de transport.

MERCIER Stéphane stephane.mercier@u-pem.fr

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoan yoan.miot@univ-eiffel.fr
Urbanisme - Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes.

MONNET Jérôme jerome.monnet@univ-eiffel.fr
Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRE Françoise navarre@u-pec.fr
Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

ORILLARD Clément clement.orillard@u-pec.fr
Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud arnaud.passalacqua@m4x.org
Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne anne.petillot@u-pec.fr
Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

POINSOT Philippe philippe.poinsot@univ-eiffel.fr
Économie du bien-être - Économie des transports - Évaluation économique des politiques publiques - Développement économique régional et local - Histoire de la pensée économique.

RACHMUEHL Virginie rachmuhl@gret.org
Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel emmanuelredoutey@free.fr
Assistance à la maîtrise d'ouvrage - Programmation - Sociologie urbaine.

SIMON Gwendal gwendal.simon@univ-eiffel.fr
Sociologie - Urbanisme - Tourisme et loisirs dans les espaces urbains : ville touristique, ville festive, politique de l'éphémère - Coprésence habitant-touriste - Pratiques et mobilités de loisirs et de tourisme - Pratiques du hors quotidien - Mobilité longue distance.

SOUAMI Taoufik taoufik.souami@univ-eiffel.fr
Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STOURDZE Laurent laurent.stourdze@univ-eiffel.fr
Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Espaces publics et ergonomie de la production urbaine - Maîtrise d'ouvrage - Missions d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) - OPC (Organisme de Placement Collectif) Urbain - OPC Inter-Chantiers.

STRANSKY Vaclav vaclav.stransky@enpc.fr
Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina ana-cristina.torres@u-pec.fr
Écologie urbaine - Écologie politique - Justice Environnementale - Conservation de la biodiversité - Intendance environnementale.

VANIER Martinmartin.vanier@u-pec.fr

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsaelsa.vivant@univ-paris-est.fr

Culture - Ville créative - Artiste et urbanisme - Créativité innovation urbanisme - Travail, bureau d'études en urbanisme - Auto-entrepreneurs.

WENGLENSKI Sandrinesandrine.wenglenski@univ-eiffel.fr

Socio-économie de la mobilité quotidienne - Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Place et rôle de la mobilité dans les ajustements individuels aux contextes urbains (modes de vie) - Liens entre localisations des ressources urbaines, mobilités individuelles (formes de la ville, accessibilité).

ZEMBRI Pierrepierre.zembri@enpc.fr

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcusmarcus.zepf@u-pec.fr

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet (UGE)

Marcus Zepf (UPEC)

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes
pédagogiques
Suivi des voyages d'études

Chantal Ferreira

responsable
chantal.ferreira@u-pec.fr

Véronique Foucher

gestionnaire (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages
Conventions de stage
Gestion de l'annuaire
des anciens diplômés
et des étudiants

Sandrine Vazquez

sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'évènementiel
Site web et réseaux sociaux
Éditions de documents de
communication

Adeline Gasnier

adeline.gasnier@u-pec.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

Samia El Mars

samia.el-mars@univ-eiffel.fr

Béatrice Perruchot

beatrice.perruchot@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des
inscriptions administratives et pédagogiques, réservations
des salles (demandes internes), organisation des études
et des jurys

Valérie Camard

M2 PROMU, M2 DUI, M2 HRU
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90

Elsa Candia

M1, M2 AUDE
elsa.candia@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 70

Magali de Oliveira

M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)
magali.de-oliveira@u-pec.fr | 01 71 40 80 35

Marine Tritz

M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité,
séjours d'études, stages
marine.tritz@u-pec.fr | 01 71 40 80 34

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations,
gestion des inscriptions, admissions

Marie-Claire Coco - M2 MOPU, DIU CMI

fc-eup@u-pec.fr

Véronique Foucher - DIU GP (50%)

veronique.foucher@u-pec.fr

ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacataires d'enseignement
Khadija Mechety
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à
l'international de l'EUP et du Lab'Urba
Aurélie Messias
aurelie.messias@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Relations avec les partenaires professionnels
Marie-Paule Rousseau
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Animation scientifique de la Chaire
Guillaume Lacroix
guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la
recherche bibliographique
José Mayorga
jose.mayorga@u-pec.fr

VIE ÉTUDIANTE

CAMPUS UGE | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'UGE et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel (UGE) → www.univ-gustave-eiffel.fr
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) → www.upec.fr

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UGE)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous de 9h à 21h15 les lundis, mercredis et jeudis, de 10h à 21h15 les mardis, et de 9h à 22h15 les jeudis. L'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre

61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC :

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UGE :

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap

Copernic - Bureau 0V100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

LE BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP) DE L'EUP

Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle a pour mission de conseiller et accompagner les étudiant-es de l'école dans leurs démarches de recherche de stage de fin d'études, et dans leur entrée dans le monde professionnel. Il recueille et diffuse des offres de stage et d'emploi. Le BAIP gère administrativement les conventions de stage.

La responsable du BAIP reçoit individuellement les étudiant-es sur rendez-vous pour les conseiller et les préparer à l'insertion professionnelle.

Responsable : Sandrine VAZQUEZ

Courriel : sandrine.vazquez@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 38

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'université Paris-Est Marne-la-Vallée met à disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT). L'ENT vous permet d'accéder à votre messagerie électronique, vos fichiers personnels, vos notes et résultats, etc.

SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club
- L'Arlequin
- Restaurant MRS - Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

QUELQUES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE POÈTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José MAYORGA

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

→ <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHÈQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL - UGE)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 19h. Le mardi, de 10h à 20h. Le samedi, de 11h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <http://www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/>

BIBLIOTHÈQUE DU MAIL DES MÈCHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires :

→ <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MÉDIATHÈQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous les étudiants)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>



Bibliothèque Historique Poète et Sellier, École d'Urbanisme de Paris, décembre 2017. DR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES ET RÉSEAU D'ANCIENS



LE BUREAU DES ÉTUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relai d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioeup.fr

→ <https://www.junioeup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>

LES AUTRES PARCOURS EN FORMATION CONTINUE À L'EUP

Composée de professionnel·les et d'enseignant·es reconnu·es, l'équipe pédagogique de l'EUP s'applique à faire le lien entre la théorie et la pratique. Elle propose des formules d'enseignement spécialement conçues pour les professionnel·es en activités.

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE « GRAND PARIS : AGIR EN SITUATION MÉTROPOLITAINE » (DIU GRAND PARIS)

Une formation pour vous constituer des repères solides sur les questions métropolitaines dans le Grand Paris ; pour comprendre, vous positionner et agir dans ce contexte incertain.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Situer sa pratique professionnelle dans le contexte du Grand Paris.
- Décrypter les enjeux et les logiques d'acteurs métropolitains.
- Renouveler et renforcer sa grille d'analyse des enjeux urbains de la région francilienne à différentes échelles.
- Saisir l'articulation des outils opérationnels relevant des différentes politiques d'aménagement et de développement métropolitains.
- Développer une vision transversale des problèmes et des leviers d'action.

PUBLICS VISÉS

- Professionnel·les issu·es du secteur public ou privé, exerçant ou amené·es à exercer des fonctions de coordination, de montage ou de pilotage de projets d'aménagement dans le contexte francilien (chef·fes de projets urbains, directeur·trices de services en collectivités territoriales, directeur·trices opérationnel·les...)
- Tous et toutes professionnel·les engagé·es auprès des acteurs de la production de ville, souhaitant s'acculturer aux questions métropolitaines.

DURÉE ET ORGANISATION

105 heures, deux à quatre jours par mois, les jeudis et vendredis, de janvier à juin (soutenance en septembre).

LIEU DE FORMATION

Institut Paris Region, 15 Rue Falguière, 75015 Paris.

Plus d'informations :

→ <https://www.eup.fr/formations/diu-grand-paris-agir-en-situation-metropolitaine/>

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE « DÉMARCHE DE PROGRAMMATION. ARCHITECTURE URBANISME GÉNIE URBAIN » (DIU D/PRAUG)

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette - ENSAPLV, l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris - EIVP et l'École d'Urbanisme de Paris – EUP, lancent D/PRAUG, une formation spécialisée, de niveau post- master, pour une programmation urbaine stratégique et collaborative, au service de la transition écologique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Élaborer et conduire des démarches programmatiques stratégiques, concertées ou participatives (MO/AMO - Maîtrise d'ouvrage/Assistance à maîtrise d'ouvrage).
- Rédiger des documents de programmation à tous les stades du projet immobilier ou d'aménagement.
- Maîtriser les activités connexes à la programmation : études, AMO, concertations, dialogue entre commanditaire et prestataires, évaluation, mobilisation et coordination d'expertises techniques, opérationnelles ou financières.

PUBLICS VISÉS

- Assistant.es à maîtrise d'ouvrage souhaitant perfectionner leur pratique de la programmation.
- Chef.fes de projet en maîtrise d'ouvrage publique.
- Chargé.es de mission et directeur.trices de services en collectivité territoriale.
- Professionnel.les de la maîtrise d'ouvrage privée assurant des missions de pilotage d'études et de projets.
- Professionnel.les de la conception (architectes et architectes-urbanistes, paysagistes).
- Professionnel.les de l'aménagement et du cadre bâti souhaitant développer une activité en programmation.

DURÉE ET ORGANISATION

266 heures, deux jours par semaine, les vendredis et samedis, de février à décembre.

LIEUX DE FORMATION

École d'Urbanisme de Paris, École des Ingénieurs de la Ville de Paris - EIVP, École nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette - ENSAPLV.

Plus d'informations :

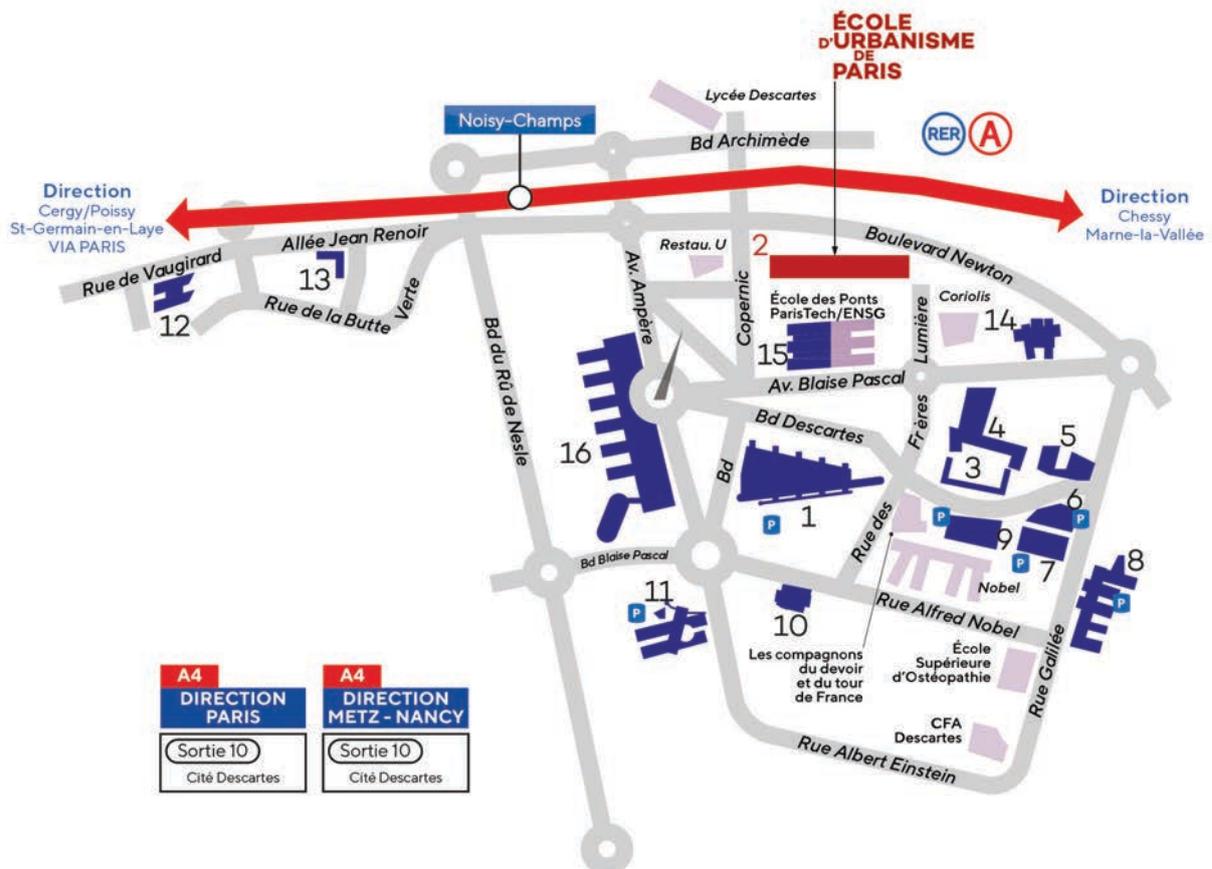
→ <https://www.eup.fr/formations/diu-demarches-de-programmation-dpraug/>

VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
- 2. Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Accès par le 12 avenue Copernic]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif' : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Imprimé par l'Université Gustave Eiffel (UGE)

Pôle des moyens généraux - Campus de Champs-sur-Marne

Cité Descartes - Champs-sur-Marne

Date d'impression : janvier 2021

